

Mobilier électrique

Vous aussi, devenez membre des commissions Rejoignez-nous !

Appréhendez

Les futurs projets de norme,

Prenez part

Au contenu des futures normes,

Commentez

Les projets en consultation,

Participez

Aux réunions des commissions françaises

Devenez Expert Européen

Et allez défendre les positions stratégiques françaises

Début 2018, le projet relatif au **mobilier électrique IEC 60335-2-116** a été soumis à l'enquête publique. A l'examen des commentaires formulés par le BNBA, la commission de suivi française (AFNOR/DELEC-UF 61) a décidé de désapprouver le projet. En effet, le prIEC 60335-2-116 se veut horizontal et est censé **couvrir tous les risques pour les éléments de mobilier comportant un moteur électrique, dont les risques mécaniques**. Or, dans le projet ces derniers se basent sur des normes électriques et semblent mal adaptés à l'hétérogénéité

des produits d'ameublement (il n'est par exemple pas pertinent de tester la stabilité d'un fauteuil « relax » avec les mêmes essais qu'une table ajustable en hauteur).

Il a donc été proposé d'utiliser les normes issues de l'ISO/TC 136 relatives aux couchages et aux tables de bureaux, qui proposent des valeurs (charges, cycles, etc) pour les essais mécaniques. Bien qu'il existe une norme ISO « sièges », celle-ci est obsolète (1988) et est en cours de révision ; il n'a donc pas été possible d'y faire directement référence

pour le moment.

L'Enquête IEC s'est achevée le 13 avril dernier. A l'initiative du BNBA, les comités techniques « Ameublement » CEN et ISO ont été informés des dates de cette enquête et de nombreux pays membres européens ont ainsi pu y participer. Les commentaires reçus seront dépouillés cet été.



Dimensions des sièges de travail de bureau

Le Groupe de Travail CEN/TC 207/WG3 *Mobilier de bureau* a décidé en novembre d'envoyer en enquête le projet prEN 1335-1 *Sièges de travail de bureau—Détermination des dimensions* en préparation depuis 2012.

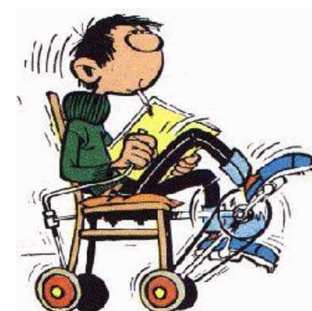
Depuis sa publication en 2000, de nombreux laboratoires rencontraient des soucis d'interprétation de la norme, menant à des résultats de mesure différents.

Depuis le lancement des travaux de révision, de nombreuses campagnes d'essais inter-laboratoires ont eu lieu pour améliorer la rédaction des méthodes de mesure et ainsi réduire pas à pas les différences entre les mesures faites

par les divers laboratoires. Ces améliorations ont été compilées dans l'ISO 24496, publiée en 2017. Les dimensions données dans le prEN 1335-1 n'ont pas évoluées de manière significative, afin que les produits actuellement sur le marché restent conformes.

Outre les dimensions, ce projet de norme introduit des modifications quant aux définitions sur les notions d'ajustement, ainsi que sur les types de sièges utilisés dans la norme (le type A étant le type de siège offrant le plus d'ajustements, comparé au type C qui propose des ajustements limités, mais toujours conformes aux exi-

gences ergonomiques). Enfin, un rational en annexe informative donne des explications sur l'intérêt des mesures effectuées, à l'instar de la norme EN 1729-1 *Sièges et tables à usage scolaire*. L'enquête publique s'achèvera le 18 juin.



Agenda des prochaines Commissions

AF 043 Ameublement général

Jeudi 24 mai 2018—matin

Réunion plénière du CEN/TC 207 « Ameublement »

Mercredi 30 mai 2018

AF 004 Mobilier de bureau

A définir— début juillet 2018

AF 048 Mobilier domestique

Mardi 04 septembre 2018

Réunion plénière de l'ISO/TC 136

« Ameublement »

Vendredi 21 septembre 2018

Quoi de neuf ?

Révision des normes « Mobilier scolaire »

Le groupe de travail CEN/TC 207/WG 6 *Mobilier scolaire* travaille depuis deux ans sur des demandes de clarification relatives aux normes EN 1729-1-2 *Sièges et tables pour établissement d'enseignement*. L'Allemagne, à l'origine de ces demandes, souhaite introduire de manière plus claire les sièges pivotants à piétement central. En outre, compte-tenu de la prochaine publication de la nouvelle EN 1022 « stabilité », les exigences associées dans la norme seront mises à jour.

Vote Formel de l'EN 1335-2

L'EN 1335-2 *Sièges de travail de bureau—exigences de sécurité* est en révision, pour prendre en compte la nouvelle norme de méthode d'essai EN 1728, elle-même prenant en compte l'EN 1335-3 (qui a donc vocation à être annulée).

Cette révision a également pour but de restructurer la norme pour plus de lisibilité (avec un tableau récapitulatif des essais et exigences).

Le vote Formel s'achèvera mi-juin 2018.

Vers un amendement à la norme EN 14749

A l'initiative de la France, un groupe d'experts travaillant sur la norme **EN 14749 *Meubles de rangement domestiques et de cuisine*** s'est réuni en janvier dans le cadre d'un Workshop pour envisager un amendement à cette norme, afin de corriger les paragraphes portant à interprétations et proposer de nouvelles exigences et méthodes d'essai relatives aux meubles TV. L'amendement a été accepté au niveau européen et le travail de rédaction débutera en octobre.

Une publication de l'EN 1130 « berceaux » en 2018 ?

En mars dernier, le groupe de travail CEN/TC 207/WG2 *Mobilier d'enfant* a traité les 60 pages de commentaires reçus lors de l'enquête pour la révision de la norme EN 1130-1&2 *Berceaux à usage domestique*. Cette révision a pour objectif de mettre la norme à jour en terme d'exigences de sécurité, et d'intégrer les nouveaux produits de couchage du nourrisson, comme les berceaux suspendus et les lits de sommeil partagés type dododo.

Les experts des différents pays ont exprimés des positions divergentes sur ces nouveaux produits. Néanmoins, ils ont réussi à se mettre d'accord sur des exigences et méthodes d'essai pour assurer la sécurité de ces produits. Parmi elles, sont introduits de nombreuses instructions et marquage à destination des consommateurs afin de les mettre en garde sur les dangers d'une mauvaise utilisation du produit.

En outre, le sujet du formaldéhyde, très critiqué par la France à cause

d'exigences jugées inadéquates, a été corrigé. Les exigences relatives au textile ont été conservées; ces exigences étant connues des fabricants via le référentiel Okeo-tex. A l'issue de cette réunion, le groupe a décidé l'envoi de ce projet au Vote Formel.



Proposition française pour les lits rabattables

La France a demandé depuis plusieurs années la révision des normes EN 1129-1&2 *Lits rabattables*.

Ces deux normes datant de 1995, nécessitant en effet d'être retravaillées pour revoir l'analyse de risque, prendre en compte les lits possédant d'autres fonctions (sièges, tables, rangement) et permettre

de prendre en compte les lits auto-stables.

Le groupe de travail CEN/TC 207/WG1 *Mobilier domestique*, en charge de ces normes, a demandé l'an dernier à la France de lui soumettre un document de travail.

Après plusieurs réunions en 2017, la commission miroir française a préparé

deux projets de révision qui ont été transmis au CEN/TC 207/WG1, afin de discuter de ces sujets lors de la réunion prévue en octobre.



BUREAU DE NORMALISATION
BOIS ET AMEUBLEMENT

Bureau de Normalisation Bois et Ameublement
10, rue Galilée – 77420 Champs-sur-Marne
Tel. 01 72 84 96 53

Contact : Adrien GAUDRON
Tel. 01 72 84 96 51
adrien.gaudron@fcba.fr

PUBLICATIONS

NF P 99-611 : Toilettes publiques
06 janvier 2018

NF EN 716-1 : lits à nacelle à usage domestiques—exigences de sécurité
Février 2018

NF EN 16890 : matelas pour berceaux et lits à nacelle
Avril 2018

NF EN 1116 : Cuisines—coordination des dimensions
Prévue pour juin 2018

NF ISO 19833 : Couchages—méthodes d'essai pour la résistance, la durabilité et la stabilité
Prévue pour juin 2018

Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR
<http://www.boutique.afnor.org/normes>

Enquêtes publiques

En ce deuxième trimestre, 3 enquêtes publiques sont en cours sur le site AFNOR.

La première concerne la révision de la norme NF EN 1335-1 *Sièges de travail de bureau—Détermination des dimensions*, pour y inclure les nouvelles exigences ergonomiques. Le lien pour répondre à l'enquête se trouve ci-dessous:

<https://norminfo.afnor.org/consultation/71588>

La deuxième enquête concerne toujours le mobilier de bureau, en particulier l'EN 527-2 « tables de travail de bureau ». Cet amendement a pour objet de proposer un essai de résistance de la structure plus judicieux que celui actuellement utilisé.

Le lien pour répondre à l'enquête se trouve ci-dessous:

<https://norminfo.afnor.org/consultation/71236>

Le délai pour répondre à ces deux projets est jusqu'à début juin 2018.

Le 3ème projet de norme concerne le mobilier de laboratoire : la NF EN 13150 « Paillasse de laboratoire », afin d'aligner les exigences avec la NF EN 16121.

Le lien pour répondre à l'enquête se trouve ci-dessous:

<https://norminfo.afnor.org/dashboard/consultation/commentaire/71418>